1. **Préconisations réglementaires relatives aux Journées Sport Armées-Jeunesse (JSAJ) 2021/2022, à destination des Armées, Directions et Services du ministère des Armées**

À l’occasion des JSAJ qui se tiendront au niveau national entre le 10 novembre 2021 et le 31 mai 2022 :

* il est recommandé aux unités concernées de contracter **une assurance organisateur en cas de manifestation hors du domaine des armées**.
* Conformément à l’instruction ministérielle n° 2000/DEF/EMA/SC\_SOUTIEN/BPSO du 29 novembre 2012 relative aux règles d’emploi et de circulation des véhicules au sein du ministère de la Défense, disponible dans ce kit**, le transport de personnels hors défense dans des véhicules militaires exige une assurance de responsabilité civile**.
* **La note de service permettra la couverture du personnel du ministère des Armées** affecté à l’accompagnement des élèves s’il y en a.
* Des dispositions spécifiques concernant **la protection défense et le soutien médical doivent, le cas échéant, être mises en place**.
1. **Programme « Aux sports jeunes citoyens ! »**

Pour contribuer à l’héritage de l’Etat qui, adossé à l’organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024, à la volonté de renforcer l’action sociétale autour des JOP, le ministère des Armées a développé un programme « Aux sports jeunes citoyens ! ».

Elaboré en partenariat entre la DSNJ, l’ONACVG, la FCD et le CNSD, ce programme permet de développer, au profit de la jeunesse, des actions mêlant activités sportives, pédagogiques et favorisant le travail de mémoire.

Il exploite le potentiel du sport pour transmettre les valeurs d’engagement et de cohésion qui nourrissent l’éducation citoyenne.

Ce programme propose notamment certaines ressources pédagogiques, ainsi que des conseils pour recourir à une politique de mécénat. Autant d’actions qui peuvent aider dans la mise en place de journées sport armées-jeunesse.

Une boite à outils « Aux sports jeunes citoyens ! » est disponible pour détailler toutes les actions possibles.

Journées Sports Armées-Jeunesse 2021/2022

Préconisations d’organisation

